



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Laurent Théodore, président

Séance ordinaire du **7 octobre 2014**

Considérant que le préavis municipal N° 56 concernant:

Arrêté d'imposition pour l'année 2015

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

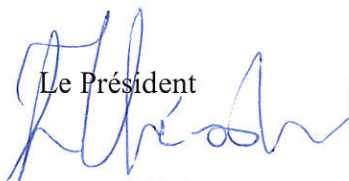
LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 18 août 2014
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

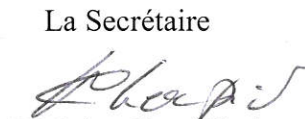
Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2015 fixant le taux d'imposition de la Commune à 59,5%, selon l'annexe du présent préavis dont il fait partie intégrante.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 7 octobre 2014.

Le Président

Laurent Théodore



La Secrétaire

Violaine Cherpillod